

l'ap

snetaa  
e.i.l.

MENSUEL N° 491 / DÉCEMBRE 2007 / 1,3 €



# Toujours mobilisés Toujours gagnants

Le Ministre  
a cédé !

# SOMMAIRE

## A LIRE ABSOLUMENT !

p. 2

## ÉDITORIAL

p. 3

## LETTRE AU MINISTRE

p. 4

## ACTUALITÉS

Un point des actions  
sur l'Académie de Bordeaux  
p. 5 & 6

La mobilisation a payé  
p. 6

Protocole de discussion et commentaires  
p. 7, 8, 9 & 10

Nouvelle note aux Recteurs  
et commentaires  
p. 11

Désinformation et polémique  
Première réunion de discussions  
p. 12

Comme ils disent...  
Le ministre discute... Nous avançons !  
p. 13 & 14

Valorisation  
p. 14

Quelles sont les menaces ?  
p. 15

Le ministre cède, le Snetaa discute  
p. 16



AP N° 491 / DÉCEMBRE 2007 /

Comité de rédaction : 74, rue de la Fédération 75739  
Paris cedex 15 / Tél. 01 53 58 00 30 / Fax 01 47 83 26 69 /  
snetaanat@aol.com / www.snetaa.org / Directeur de la  
publication : Christian Lage / Commission  
paritaire : CPPAP 0110 S 07264 – ISSN 1273-5450 /  
Mise en page : Marianne Morichaud /  
Photographies/Illustrations : Photos.com - Libération -  
Snetaa/ Impression : Imprimerie Lefevère, 2 chaussée  
Marcelin-Berthelot 59200 Tourcoing - Tél. 03 20 25 06 31

## A LIRE ABSOLUMENT !

Libération  
du mercredi 19 décembre 2007

# Libération





## Mobiliser pour peser discuter pour se doter d'un avenir

CHRISTIAN LAGE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Le futur appartient  
à celles et ceux  
qui croient  
en la beauté  
de leurs rêves ».

E. Roosevelt

Le Snetaa s'est dès la rentrée scolaire prononcé contre le Bac Pro 3 ans. Il l'a fait lors d'une motion à son Conseil National d'octobre et l'a répété depuis. Il n'a pas changé d'avis ! En effet, le Bac Pro 3 ans instaure de fait la « casse » du niveau V et tend à supprimer le BEP. Il conditionne un parcours en 3 ans qui remet ainsi en cause l'accueil des jeunes les plus démunis scolairement et socialement. Il conduit à de massives suppressions de postes. Il accélère la mutation de nos LP car il devient premier diplôme d'insertion et condamne à accueillir tous les publics. Ainsi, lorsque le Ministère de l'Éducation nationale a décidé, sans consultation, de généraliser le Bac Pro 3 ans, le Snetaa s'est engagé résolument dans le combat pour s'y opposer. Il a pu se procurer la « note » envoyée aux Recteurs qui dès 2008 met en place le Bac Pro 3 ans et le généralisait en 2009. Le Snetaa a mobilisé les établissements en les informant. Il avait parfaitement compris que cette mesure se conjuguerait avec les cartes des formations et serait destructrice pour l'Enseignement Professionnel. La situation mi-décembre était claire. Le Ministère maintenait sa réforme. Le Snetaa s'opposait. Les rôles étaient distribués. Une intersyndicale se réunissait. Le Snetaa en était le vecteur, il s'en réjouissait mais le texte élaboré n'a pas pu rencontrer son adhésion car il ne soutenait ni les actions sur le terrain et surtout il n'évoquait pas la suppression du BEP. Convergences minimum de l'exercice intersyndical. Sûrement, mais il signifie surtout les arrières pensées de chacun. Le Snetaa rencontrait pendant ce temps le Cabinet du Ministre, car le syndicat majoritaire en temps de crise est bien sûr consulté. D'ailleurs, toutes les organisations syndicales ont aussi été reçues par le Cabinet. Si le Cabinet du Ministre discutait, c'est bien sûr parce que les personnels se mobilisaient notamment à l'instigation du Snetaa.

Pour autant, une question taraudait : comment sortir de cette crise ? Le Ministère durcissait ses positions, nous ne pouvions que radicaliser le mouvement : manifestations, grève...

Toutefois, une question demeurait pour le Snetaa. Celui-ci ne vise ni le mouvement social, ni la mobilisation pour donner du poids à des négociations dans d'autres secteurs. Il veut seulement défendre l'Enseignement Professionnel, les jeunes, les PLP.

**Cette question lancinante : que fait-on ?**

-> on dit NON : la réforme passe, on meurt  
-> on dit OUI : on perd l'Enseignement Professionnel.

La réponse n'est pas simple car c'est aussi montrer que l'on n'est pas sûr de triompher en durcissant l'action qui ne peut qu'être sur la durée.

Alors le Snetaa a choisi de discuter tout en s'appuyant sur la mobilisation pour que le Ministre de l'Éducation nationale écoute les personnels, c'est-à-dire qu'il s'engage dans un vrai plan de rénovation et de valorisation de l'Enseignement Professionnel.

**C'est ce choix difficile mais déterminé qui a été fait. C'est pourquoi le Snetaa a obtenu :**

- la suspension de la note
- de nouvelles instructions aux Recteurs
- le réexamen des cartes scolaires et des suppressions de postes
- 20 mois pour discuter.

Le Snetaa n'a pas changé. Il conforte tous ses mandats. Il sauve l'Enseignement Professionnel menacé de disparition tout comme le corps des PLP qui se voit ainsi renforcé « de façon ambitieuse » !

Il veut un vrai plan de rénovation et de valorisation de l'Enseignement Professionnel qui donne de nouvelles perspectives, de nouvelles ambitions pour la voie professionnelle reconnue spécifique.

Le Snetaa discutera. Cela ne signifie rien d'autre ! Le Snetaa refuse toujours toute politique de remise en cause du service public et de l'École en particulier.

Il n'entre pas dans les logiques où seul le cadre financier est maître et imposerait suppression de postes mais aussi rentabilité associée à mérite.

Ni syndicat de refus, ni syndicat d'accompagnement, le Snetaa vous propose au contraire de continuer les combats mais avec une vision d'avenir. Celle-ci impose tout simplement qu'aujourd'hui il reste un Enseignement Professionnel, des Professeurs de Lycée Professionnel. Cela signifie que nous vous offrons un avenir !!!

# LETTRE AU MINISTRE



**Monsieur Xavier DARCOS**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Paris, le 20 novembre 2007

Réf. CL/JB/2008/08

Monsieur le Ministre,

Vous avez décidé de développer le Bac Pro 3 ans alors qu'il n'est aujourd'hui qu'expérimental. Le bilan de cette expérimentation, à la fois dans les données chiffrées comme dans le rapport PRAT, montre que ce n'est pas une réussite ! Pourtant, dans une note aux Recteurs du 29 octobre 2007, vous avez décidé unilatéralement de généraliser le Bac Pro 3 ans en deux rentrées scolaires : 2008 et 2009.

Cette mise en œuvre s'effectue sans aucune concertation alors que je vous avais adressé un courrier à ce propos le 4 septembre dernier.

Le Bac Pro 3 ans pose de nombreuses questions qui n'ont jamais été évoquées dans aucune instance, notamment par le CIC. En effet, il deviendrait de facto le premier diplôme d'insertion. Quid alors des diplômes de niveau V, CAP et BEP ? Le BEP faisait pourtant l'objet d'un travail de repositionnement, entre autre après la rénovation des CPC. C'est au passage dévaloriser les CPC, ignorer ses membres et saborder tout le travail effectué.

Le Bac Pro 3 ans constitue une modification structurelle de l'offre des diplômes qui entraînera de lourdes conséquences sur la structure pédagogique des établissements, les cartes des formations des académies. Vous ne pouvez pas ignorer que c'est une menace sur l'existence même du corps des PLP. Le Bac Pro 3 ans induira la suppression de plus de 30 % des emplois de PLP. Mais n'est-ce pas au fond la volonté recherchée que de récupérer à tout prix des moyens ? Comme ce qui est fait à l'enseignement professionnel, à ses lycées, à ses personnels depuis des années ? Où est l'alternative politique ?

La généralisation du Bac Pro 3 ans conduit à une orientation systématique des jeunes après la 3ème en seconde. Celle-ci n'aura plus qu'à être indifférenciée et vous aurez de facto unifié le parcours de tous les jeunes dans un lycée unique. C'est un choix lourd qui ne semble pas prendre en compte la réalité des difficultés des jeunes. Pourquoi, en effet, certains accomplissent-ils aujourd'hui un cursus en 4 ans (2 ans BEP, 2 ans Bac Pro) ? C'était tout simplement pour qu'ils retrouvent la voie de la réussite et les quatre années étaient nécessaires ! D'autant que tous n'avaient pas vocation à poursuivre leurs études après le BEP et tant d'autres n'en avaient pas les capacités. Vous supprimez un palier qualifiant en faisant abstraction de la réalité tant scolaire que sociale !

Le Bac Pro 3 ans marque enfin la déprofessionnalisation de l'enseignement professionnel. Le corollaire sera-t-il de confier aux entreprises la formation professionnelle dans le cadre des Régions ? Les élèves ne pouvant pas suivre un cursus de Bac Pro en 3 ans, iront-ils en apprentissage pour abonder des objectifs passésistes d'un plan d'un ancien gouvernement qui a fait la preuve de son échec ?

Le Snetaa peut difficilement accepter d'être devant ce fait accompli sans information et sans concertation. Le Bac Pro 3 ans ne rencontre pas nos faveurs, aussi il a décidé de combattre de toutes ses forces car nous refusons la mise à mort de l'enseignement professionnel que vous orchestrez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Christian LAGE  
Secrétaire Général

# ACTUALITÉS

UN POINT DES ACTIONS SUR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

LA MOBILISATION A PAYÉ

PROTOCOLE DE DISCUSSION - LES COMMENTAIRES DU SNETAA

NOUVELLE NOTE AUX RECTEURS - LES COMMENTAIRES DU SNETAA

DÉSINFORMATION ET POLÉMIQUE... / PREMIÈRE RÉUNION DE DISCUSSIONS

COMME ILS DISENT... / LE DISPOSITIF SOULEVE UN CERTAIN NOMBRE D'INTERROGATIONS...

POUR MÉMOIRE / VALORISATION ?

QUELLES SONT LES MENACES ?

## UN POINT DES ACTIONS SUR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX :

L'ensemble des organisations syndicales (Snetaa, CGT, SE, CFDT, FO, SNUEP, SNES) a été reçu jeudi matin par M. Le Recteur de l'Académie de BORDEAUX à 8h15. Le Recteur nous a informés que la carte des formations professionnelles, dans son ensemble, était « mise en attente » et que des négociations s'ouvriraient à compter de janvier avec les établissements, la Région et les organisations syndicales par des rencontres bilatérales. En tout état de cause, cette annonce est un recul fort du Recteur de Bordeaux, mais il a précisé que cette décision était académique et non pas nationale.

Nous avons pris acte de cette annonce et nous restons très vigilants quant à la suite des événements : la carte des formations qui sera établie « tiendra compte des objectifs ministériels » nous a dit M. Le Recteur ! Quoi qu'il en soit, les syndicats présents à l'audience ont décidé de se retrouver en intersyndicale le mercredi 12 décembre.

Au-delà de cette évolution positive, il n'en reste pas moins que rien n'est encore réglé sur le fond, et qu'il faut s'attendre à devoir se battre de nouveau en janvier. Si nous en sommes arrivés à cette situation, c'est que le dossier « carte des formations » a été de toutes



nos préoccupations depuis la rentrée. En effet, dès le 30 août, le Snetaa académique alertait les collègues, dans la note de rentrée, sur ce sujet. La carte des formations était déjà inquiétante pour nombre de filières (tertiaire, mode...) et pour nombre d'établissements, particulièrement en milieu rural (fermetures ou transferts de sections vers des établissements citadins...). A partir de cet état de fait, la mobilisation s'est mise, peu à peu, en place dans une dizaine d'établissements particulièrement touchés. Nous avons multiplié les demandes d'audience au Recteur, à la Région, au Dapfic... Les collègues des établissements touchés ont fait un vrai travail de fond auprès des élus, des parents, de la population... Le Snetaa académique a provoqué une intersyndicale qui a débouché sur une journée d'action le 18 octobre.

L'inquiétude était déjà présente à ce moment là. Le dossier Bac Pro s'est ajouté à partir de la semaine des vacances de Toussaint. L'académie de Bordeaux implantait des Bac Pro 3 ans en masse avant que la circulaire Darcos du 29/10/07 ne soit publiée. Depuis la mobilisation n'a cessé de grandir, jusqu'à ces derniers jours où nous avons appelé à une journée de grève le jeudi 6 décembre, appel signé par le Snetaa, la CGT, FO, le SNUEP, le SNES. Devant la mobilisation de plus en plus forte des collègues, des lycéens

(beaucoup de lycées fermés ou bloqués), des parents, des élus... le Recteur nous a avertis de la suspension de la carte des formation lundi 3 décembre. Le Snetaa Académique a suspendu son appel à la grève du jeudi 6 décembre, en signe d'apaisement... Tout repart à zéro, mais nous devons rester extrêmement vigilants.

Yves Lesavourey,  
secrétaire académique  
de Bordeaux



## LA MOBILISATION A PAYÉ :

PARIS, LE 16 DÉCEMBRE 2007

- Suspension du bac pro 3 ans et nouvelles instructions aux recteurs.
- Ouverture de véritables négociations avec le MEN sur l'enseignement professionnel.

Construisons  
tous  
ensemble  
un avenir  
de  
l'enseignement  
professionnel  
et des PLP.

Le Snetaa, dans ce cadre, signe un protocole de **discussions**. Celui-ci conditionne un plan de revalorisation et de rénovation pour l'enseignement professionnel et pour les PLP avec :

- mise en œuvre d'un véritable parcours qualifiant du niveau V : CAP et BEP maintenu jusqu'au niveau III : BTS
- parcours diversifiés pour les jeunes au sein des LP sauvegardés
- voie professionnelle enfin reconnue d'égale dignité avec les deux autres
- corps des PLP renforcé et revalorisé.

Ces engagements, inscrits sur la durée, deviendront réalité si **nous restons vigilants** et si nous le voulons.

La concertation s'ouvrira, notamment, au niveau des académies : **le combat n'est pas terminé.**

**Construisons tous ensemble un avenir de l'enseignement professionnel et des PLP.**

C'est maintenant que nous devons peser : c'est le pari ambitieux du Snetaa. Le Snetaa rencontre à nouveau le Ministre.

**La signature du protocole de discussions devrait avoir lieu mardi 18 décembre à 16 h 15.**



## PROTOCOLE DE DISCUSSION

Etabli entre

**le Ministre de l'Éducation nationale**  
**le Snetaa,**

Syndicat National de l'Enseignement Technique Action Autonome

**le SGEN-CFDT,**

Fédération des Syndicats Généraux de l'Education Nationale

et de la Recherche Publique

**le SE-UNSA**

Syndicat des Enseignants

et

**le SNALC-CSEN**

Syndicat National des Lycées et Collèges

### LE PROTOCOLE

1/ En scolarisant environ 30% des lycéens, l'enseignement professionnel démontre qu'il est une voie de réussite à part entière aux côtés des voies générale et technologique.

2/ Il contribue ainsi à la réalisation des objectifs fixés par la loi d'orientation sur l'avenir de l'Ecole du 23 avril 2005 : aucun jeune ne doit sortir du système scolaire sans une qualification minimale de niveau V et 80% d'une génération doit atteindre le niveau IV.

Suite page 8

### LES COMMENTAIRES DU SNETAA

**1) Nombre d'élèves dans le secteur.**

La référence à ce chiffre en fixe le maintien, ce qui garantit un volume de postes.  
Rappel des 3 voies de formation et égale dignité pour l'enseignement professionnel.

**2) Notre mandat est réaffirmé pour qu'aucun jeune ne sorte du système scolaire sans une qualification minimale de niveau V**

- renforce le niveau V
- niveau V pour les élèves de SEGPA (article 34)

Élévation de la qualification des jeunes par l'augmentation des poursuites d'études vers le Bac

- renforce les besoins en Bac Pro
- en prévoir, s'il n'y a pas (ex : secteur carrières sanitaire et social)

## LE PROTOCOLE

3/ L'enseignement professionnel participe à la lutte contre les sorties sans qualification dans une perspective de formation et d'insertion professionnelles.

4/ Toutefois, les données les plus récentes font apparaître que l'Ecole ne parvient pas à faire réussir tous les élèves. C'est ainsi que 160.000 jeunes sortent encore, chaque année, du système scolaire sans qualification.

5/ La lutte contre l'échec scolaire et contre les sorties sans qualification apparaît donc comme une priorité qui doit rencontrer un large consensus.

6/ Parallèlement la création des baccalauréats professionnels en 1985 a permis l'augmentation significative des taux d'accès au niveau IV de formation, contribuant à la société de la connaissance et aux besoins en emplois qualifiés des branches professionnelles. Pour répondre aux objectifs de qualification fixés par la Nation, le nombre de bacheliers professionnels doit augmenter.

7/ Aussi, le Ministre de l'Éducation Nationale et les organisations syndicales estiment indispensable que soit engagé un plan ambitieux de valorisation et de rénovation de l'enseignement professionnel.

8/ Cette réforme d'envergure doit permettre d'augmenter l'attractivité des lycées professionnels et d'offrir au corps des Professeurs de lycée professionnel des perspectives ambitieuses.

## LES COMMENTAIRES DU SNETAA

3) Enseignement professionnel réaffirmé dans son rôle de formation donnant de vrais débouchés d'insertion professionnelle ; Il lui est donné toute sa place dans le système pour lutter contre les sorties sans qualification. Il est valorisé car il ne pèse pas sur lui la faute de l'échec scolaire. Nous savons tous que les difficultés viennent du collège unique !

4) Constat de la permanence de jeunes qui quittent l'école sans rien.

5) Mission réaffirmée de l'Ecole, donc de l'enseignement professionnel qui doit lutter contre l'échec, les sorties sans qualification. Cela devient une priorité qui doit engager tout le monde !

6) Le Bac Pro est reconnu comme une réussite (alors qu'en 1985, beaucoup était sceptique...). C'est lui qui permet d'augmenter le nombre de bacheliers. Il répond de plus aux besoins en emplois par son taux d'insertion.

7) MEN : plan de valorisation et de rénovation de l'enseignement professionnel. Snetaa d'accord mais tout dépend du contenu.

8) LP clairement mentionnés => seront sauvegardés clairement comme **structure indépendante** (les Lycées des Métiers ne sont nullement mentionnés...)  
L'attractivité fait référence non à une concurrence entre établissements mais à un vrai parcours d'orientation.  
Le corps des PLP cité obtiendra de nouvelles avancées ! Et on parle de «corps» -> cela devrait empêcher la mort des PLP dans un corps unique réclamé par de nombreuses organisations !

Suite page 9

## LE PROTOCOLE

9/ Les signataires décident d'engager des discussions en s'appuyant sur les principes suivants :

- la voie professionnelle doit participer à l'augmentation du niveau de qualification
- la spécificité de l'enseignement professionnel qui vise prioritairement à l'insertion professionnelle des jeunes doit être confortée
- l'enseignement professionnel doit pouvoir proposer des cursus de scolarité permettant la qualification au niveau V (CAP/BEP), au niveau IV (bac pro) et la perspective de qualification au niveau III (BTS, licence professionnelle).

10/ Sur le fondement de ces principes, le Ministre de l'Éducation Nationale et les syndicats signataires conviennent d'un programme portant sur les modalités futures de la mise en œuvre de la réforme des baccalauréats professionnels en trois ans à la rentrée 2009.

11/ Le travail en commun, qui permettra d'organiser l'évolution de l'enseignement professionnel et en particulier celle des baccalauréats professionnels se concentrera entre autres sur :

- la place et le statut des diplômés de niveau V afin de renforcer leur capacité d'insertion dans l'emploi et la reconnaissance réelle par les branches professionnelles ;
- la détermination de passerelles entre les formations de niveau V et les formations de niveau IV ;
- l'organisation de la scolarité et les modalités pédagogiques des baccalauréats professionnels en 3 ans selon les publics ;
- l'évolution de l'enseignement professionnel pour qu'il accueille des publics diversifiés dans le but d'augmenter
  - les niveaux de qualification ;
  - les perspectives pour favoriser la réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur ;
  - la mise en place de parcours diversifiés dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation.

## LES COMMENTAIRES DU SNETAA

- 9) Discussions des principes énoncés
- augmenter le niveau de qualification signifie que TOUS les jeunes pourront bénéficier d'un parcours diplômant, minimum niveau V.
  - reconnaissance de la spécificité de l'enseignement professionnel, notamment par rapport au niveau des diplômés qui ont une finalité d'insertion professionnelle (CAP/BEP/BAC PRO) et des poursuites d'études.
  - affirmation du parcours diplômant.
  - maintien du niveau V : CAP/BEP : **il n'est pas supprimé, ni transformé en certifications !**
  - perspective du BTS : peut être une chance de l'obtenir enfin, voire licence professionnelle...

- 10) Programme de discussion sur les modalités de la mise en œuvre du Bac Pro 3 ans.
- c'est nouveau, la note aux recteurs était unilatérale.
  - rien en 2008, une année pour concerter.
- Nous gagnons du temps.

- 11) Évolution de l'enseignement professionnel et celle des Bac Pro :
- Là encore il s'agit bien d'une réforme de l'Enseignement Professionnel plus vaste que les Bac Pro 3 ans.
- Place du niveau V : conforté - renforcé. Permet l'accueil des jeunes les plus démunis et/ou les plus en difficultés comme ceux issus des Segpa.
  - Passerelles entre CAP -> Bac Pro
  - Bac Pro 3 ans selon les publics. Est-ce à dire que tout ne se fera pas sur ce rythme, c'est le combat du Snetaa.
  - Accueil publics diversifiés, il ne s'agit nullement de la mixité des publics mais de jeunes en grande difficulté soit au collège, soit en retour de scolarité (ex : jeunes de banlieues «plan Marshall» de Fadela AMARA)
  - Poursuites d'études vers BTS. Pour le Snetaa, pas d'année supplémentaire pour eux mais une adaptation de la 1<sup>ère</sup> année.
  - Article 34 : expérimentation : vise le public des Segpa pour un parcours diplômant niveau V (CAP).

## LE PROTOCOLE

12/ Dans cette perspective, l'année 2008 sera mise à profit pour préparer au mieux la réforme dans les académies où notamment :

- les projets seront affinés au regard des besoins propres à chaque champ d'activité professionnelle ;
- des concertations seront conduites pour assurer les meilleures conditions d'implantation des sections ;
- les expérimentations seront approfondies et évaluées.

13/ Les travaux trouveront un prolongement et s'appuieront sur l'expertise des commissions professionnelles consultatives.

## LES COMMENTAIRES DU SNETAA

12) 2008 : année entière pour discuter Dans les académies, cela met le Snetaa comme interlocuteur incontournable face aux recteurs. C'est lui reconnaître son premier rôle comme syndicat majoritaire. C'est surtout lui offrir les informations académiques alors que souvent il n'est plus ni au CAEN ni dans les CTP.

- Projets de chaque secteur/réel et aux besoins
- Consultation sur la mise en œuvre de la carte scolaire
- Expérimentations approfondies évaluées. Rien n'indique le développement du Bac Pro 3 ans, au contraire nécessité d'une véritable évaluation.

13) CPC remises à leur vraie place et reconsidérées à la hauteur de leur rôle, de leur tâche.

Fait à PARIS, le 18 décembre 2007

Christian LAGE  
SNETAA



Thierry CADART  
SGEN-CFDT



Luc BERILLE  
SE-UNSA



Bernard KUNTZ  
SNACL-CSEN



Xavier DARCOS  
Ministre de l'Éducation nationale



## COMMENTAIRES DU SNETAA SUR LA NOTE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU 18 DÉCEMBRE AUX RECTEURS

Le Ministre envoie une nouvelle note aux Recteurs le 18 décembre. Celle-ci infirme sa note du 29 octobre. Cette note constituait un des éléments préalables que le Snetaa souhaitait pour discuter. Il s'agit bien de la suspension de la note précédente. Certes, le Ministre ne prononce aucun terme qui signifierait retrait de la précédente. Toutefois, il s'agit de bien comprendre que même s'il s'en défend, il cède. C'est pourquoi, il faut regarder avec attention le contenu de cette note relativement courte. Elle annonce clairement que toute l'année 2008 est prévue pour la discussion. Nous sommes bien sûr sur ce que nous avons demandé quant aux discussions sur la durée.

C'est au niveau national que des discussions s'engageront pour évoquer ce que nous avons toujours demandé, c'est-à-dire un vrai plan de rénovation et de valorisation de la voie professionnelle. C'est dans ce cadre là que l'on pourrait entendre parler du Bac Pro. Pour autant, nous obtenons aussi la garantie que les CPC joueront à nouveau leur rôle d'élaboration des référentiels.

Par ailleurs, le Ministre s'engage bien à la mise en œuvre du parcours diplômant que nous revendiquons. Il insiste sur l'acquisition minimum d'un niveau V de formation et il cite clairement le CAP et le BEP.

Le Snetaa devient par ailleurs un interlocuteur reconnu et incontournable dans les académies. Le Snetaa doit impérativement donner son avis sur la préparation de la carte scolaire.

De plus, le Ministre stipule la poursuite de l'expérimentation engagée.

Il n'évoque donc en rien la mise en œuvre et/ou le développement du Bac Pro 3. Il fait clairement référence aux inquiétudes sur le terrain, c'est-à-dire à notre mobilisation. C'est pourquoi la pression, la vigilance, doivent pouvoir rester de mise.

Par ailleurs, il demande aux Recteurs d'approfondir la concerta-

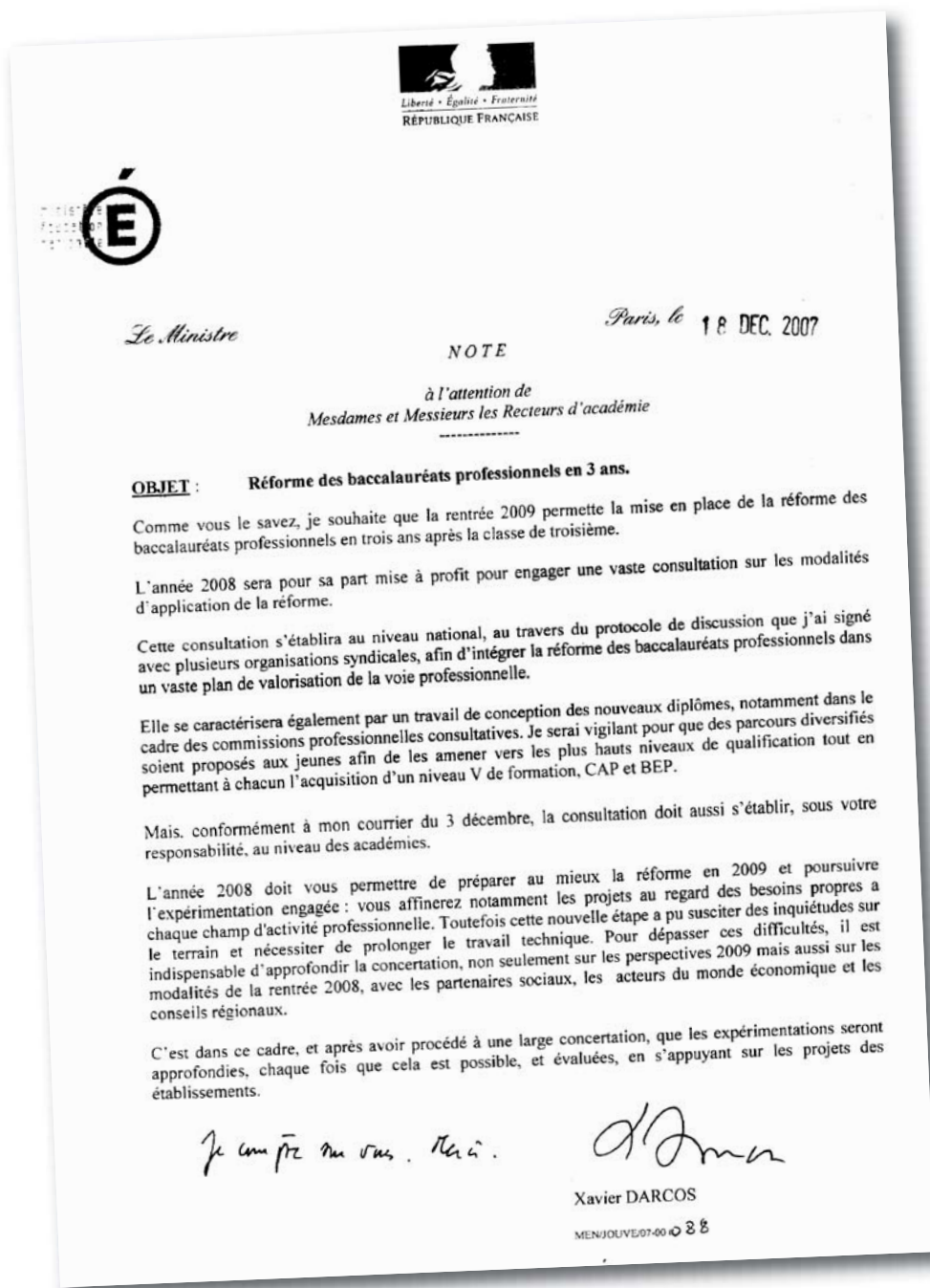
tion, notamment sur les modalités de la rentrée 2008. C'est pour nous l'assurance que la carte scolaire en préparation ne doit pas mettre en œuvre le Bac Pro 3. Il renvoie l'approfondissement des expérimentations et leur évaluation aux établissements et à leurs projets.

Cette note révèle bien que le Ministre n'a pas d'autres choix que

de s'engager résolument dans la discussion en donnant ce gage.

Il est vrai que c'était un des éléments déterminants pour que les personnels qui avaient su se mobiliser soient rassurés.

Le Snetaa peut donc entamer, comme le prévoit le protocole, des discussions après cette assurance.



## DÉSINFORMATION ET POLÉMIQUE...

PARIS, LE 18 DÉCEMBRE 2007

Décidément les vieilles méthodes staliennes ont la vie dure !

C'est vraiment la conception d'un syndicalisme peu glorieux d'autrefois. En effet, une organisation syndicale, par ailleurs confédérée, se permet d'interpeller le Snetaa et ses adhérents en expliquant que la Direction tient un double langage. Vieille manière de vouloir opposer base et Direction.

Mais qu'en est-il ? Le Snetaa ne fait pas partie de l'intersyndicale. Il n'est donc en rien lié par ces actions. De plus, syndicat majoritaire, il rencontre le Cabinet du Ministère de l'Education ; toutes les organisations l'ont fait, même celle indiquée.

Le Snetaa veut discuter pour sortir de la crise du Bac Pro 3 ans, il n'accepte pas pour autant la réforme. Ainsi il est vrai que pour s'engager à discuter, il a obtenu du Ministère la suspension de la note aux Recteurs ! De plus, de nouvelles instructions dans une nouvelle note sont envoyées avant ces vacances aux Recteurs !! N'est-ce pas le moment de donner à l'Enseignement Professionnel, aux Professeurs de Lycée Professionnel de nouvelles avancées ambitieuses ?

**Alors, pourquoi cette polémique ?**

Le Snetaa ne se permet pas de commentaires sur les agissements de cette organisation. Il ne peut que s'interroger sur les arrières pensées de celle-ci. Ne s'agit-il pas de « lancer » les collègues dans des mobilisations pour agiter, créer un mouvement social qui vise d'autres intérêts que ceux des PLP ?

Le Snetaa demeure un syndicat d'adhérents, au seul service des intérêts de ses adhérents. C'est eux qui en sont la base. Ils sont capables de comprendre que d'autres cherchent à les manipuler.

Le Snetaa ne s'engage d'ailleurs pas seul à discuter. Trois autres organisations syndicales le rejoignent quittant de ce fait l'intersyndicale. Est-ce cela qu'il faut lui faire payer ou tout simplement rester dans une posture de refus sans jamais obtenir gain de cause ? Le Snetaa préfère les combats pour l'Enseignement Professionnel, les jeunes et les PLP que de sordides querelles orchestrées par des militants politiques qui sont à défaut dans un appareil syndical.

## PREMIÈRE RÉUNION DE DISCUSSIONS

La signature du protocole de discussions a eu lieu mardi 18 décembre.

A l'heure de l'impression de l'AP, quatre organisations des personnels, le SE-UNSA, le SNALC-CSEN, le SGEN-CFDT et le Snetaa-EIL ont signé le protocole.

Depuis d'autres paraphent le protocole de discussion sur la rénovation de l'enseignement professionnel : ID et le SNPDEN (majoritaire chez les Chefs d'Etablissements) ainsi que la CFTC.

La première réunion de discussion s'est tenue jeudi 20 décembre au ministère en présence de membres du cabinet du Ministre, du Secrétaire Général et du Directeur Général de l'enseignement scolaire.

Cette première réunion avait pour but de fixer la méthode et les modalités de discussions, un calendrier mais aussi l'articulation entre discussions nationales et discussions académiques.

Seules étaient présentes les organisations signataires. D'autres demandaient à y

participer sans s'engager sur le protocole. Ce schéma dans les académies sera conforme au schéma national.

Il a été impérativement rappelé que les recteurs devaient respecter la nouvelle circulaire.

Dans le cas inverse, le « contrats » n'étant pas respecté, nous arrêterions toutes discussions ! Ce rappel clair a été formel et officiel.

**Les discussions nationales se feront sur trois axes :**

- 1/ la prise en compte des publics scolaires,
- 2/ les nouveaux parcours de formation,
- 3/ les PLP : les implications structurelles et catégorielles.

**Les réunions suivantes ont déjà été arrêtées :**

**14 janvier 2008 et 22 janvier 2008**

Nous prendrons toute notre place.

Si et seulement si le contrat est respecté dans toutes les académies.

Cette discussion reste un combat !

## COMME ILS DISENT...

### Des chiffres – Source Repères (RERS 2007)

La part des bacheliers de la voie pro compte pour 12 % dans la proportion des bacheliers dans une génération et il est vrai que ce taux n'a pas varié depuis plusieurs années. S'il s'agit de gérer les flux d'élèves, il faut noter que 50 % des élèves qui obtiennent le bac dans les deux autres voies l'obtiennent avec 1 an de retard... pour les bacheliers professionnels, 40 % obtiennent leur bac avec 1 an de retard et 27 % avec 2 ans, alors que pour ce dernier taux, les bacheliers technologiques se situent à environ 5,5 %, le taux pour les bacheliers généraux étant inférieur à 1 %. Par contre, si l'on considère le milieu socio-professionnel, 43 % des bacheliers professionnels ont des parents qui appartiennent à la catégorie ouvriers/ employés contre 25 % pour les bacheliers généraux.

Enfin, **le bilan statistique 2006** sur l'expérimentation du bac pro 3 ans du Ministère (DGESCO A2 3) fait état d'une érosion importante des effectifs de plus 15% dès la première année et de 22% sur le cycle.

**Le rapport de l'Inspection générale** : -rapport n° 2005-102 de septembre 2005 sur les 4 ans d'expérimentation –de 2001 à 2004- Pour ce qui concerne les expéri-

mentations Bac pro 3 ans, les dérives sont importantes et dénoncées dans un rapport de l'Inspection générale et le bilan effectué par le ministère cette année n'est pas entièrement positif.

«*Le MEN ne maîtrise pas les expérimentations, les structures se mettant en place localement de façon anarchique.*» Destinés au départ pour les élèves sortant de 3e générale ayant un « bon » niveau, ils recrutent aujourd'hui des élèves de toutes origines et ne garantit pas leur réussite, situation qui ne permet pas de diminuer les sorties du système scolaire sans qualification, au contraire.

Le rapport pointe aussi le manque d'encadrement de ces ouvertures, les difficultés d'adaptation des contenus d'enseignement, le brouillage de la lisibilité des voies de formation. Enfin, le dispositif ne s'intéresse pas aux élèves qui sont en situation d'échec **avant la 3<sup>e</sup> année**, ce qui est très préjudiciable pour ces derniers qui viennent «grossir» les flux d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification, soit 150 000. **Le rapport dit textuellement** : «La grande majorité des élèves de LP n'a pas les possibilités de suivre un parcours en 3 ans.»

**Extrait de l'avis présenté au nom de la commission des Affaires culturelles sur le pro-**

### jet de loi de finances pour 2008

SENAT SESSION ORDINAIRE DE 2007/2008 (22 novembre 2007)

Dans la deuxième partie intitulée : «un autre regard sur l'enseignement professionnel», page 96 :

«*Encourager la poursuite d'études sans sacrifier le BEP : la question du baccalauréat en trois ans.*»

La rapporteure s'exprime sur l'insertion professionnelle des BEP et CAP (extraits) :

«*ces deux diplômes représentent un premier palier, une première reconnaissance qui est source de motivation pour des élèves souvent entrés au lycée en situation d'échec. Le caractère propédeutique du BEP doit donc aussi s'apprécier du point de vue de la remédiation : tous les professionnels auditionnés par votre rapporteure lui ont confirmé l'importance du palier symbolique que constitue le BEP ou le CAP.*

«*...Dans ces conditions, il apparaît peu pertinent à votre rapporteure de vouloir généraliser le baccalauréat en trois ans.*

«*...Les progrès futurs de l'enseignement professionnel se mesureront bien au contraire dans sa capacité à prendre en compte les besoins singuliers des élèves, sans chercher à leur imposer un rythme d'études en particulier, qui pourrait ne pas leur convenir.*»

## LE MINISTRE DISCUTE... NOUS AVANÇONS !

Alors que le torchon brûle dans certaines académies, s'insurgeant contre l'imposition brutale d'une note aux Recteurs, alors que nos élèves manifestent pour préserver la valeur de leurs diplômes, le Ministère sortirait de son chapeau la baguette magique qui voudrait nous nourrir autrement ?

Qui pourrait croire que le premier syndicat de l'enseignement professionnel ne multiplie pas les contacts avec le Ministre et son

Cabinet alors qu'il y a une crise ouverte sur le secteur ????

Après d'âpres discussions entre notre organisation et le Ministère, et à notre demande, le Ministre se propose de suspendre sa note, de réaménager sa réforme du Bac Pro et de l'englober dans un cadre beaucoup plus large que cette seule formation.

Prenant conscience des remous présents, et considérant les argu-

ments de poids du Snetaa, sans compter des intersyndicales académiques où le SNETAA-eil a tenu et tient toute sa place, le Ministère veut enfin aller plus loin dans sa volonté de revalorisation de l'enseignement professionnel.

Il part d'un constat : l'enseignement professionnel est déjà une voie de réussite par sa contribution à donner à chacun une formation initiale d'insertion, par son travail déjà accompli de promotion d'élèves au

niveau IV (Bac). En moins d'une génération, le Bac Pro est devenu un repère de compétences pour les employeurs et, progressivement, pour les niveaux d'études supérieures.

Ces principes forts seraient clairement énoncés dans un protocole de discussion qui pourrait être signé entre le ministère et notre organisation.

Apparaît aussi l'ouverture de l'éventail des formations en lycée professionnel. Cette ouverture se ferait tant par la détermination de passerelles que par l'adaptation des parcours élèves, la création de sections spécifiques à de nouveaux publics ou encore -nous le demandions depuis 10 ans !- la perspective du niveau BTS.

Dans le même temps, les diplômés de niveau V seraient renforcés dans leur capacité d'insertion. Ainsi donc, la réforme ne se traduirait plus par une voie professionnelle « peau de chagrin » dans laquelle élèves et professeurs seraient tous perdants. Elle deviendrait un redéploiement de moyens où chacun pourrait pousser mieux et plus loin ses aspirations propres par la valorisation des carrières des PLP.

Le but pour le Snetaa ?? C'est faire un choix éducatif. C'est répondre à la question du rôle de l'Ecole et de l'enseignement professionnel ! Apprendre à « lire, écrire, compter » comme on le faisait à l'époque de Jules Ferry ne suffit plus ou alors il faudrait aujourd'hui nous contenter de rétablir le Certificat d'Etudes... Si l'on veut que l'école

soit effectivement émancipatrice, qu'elle retrouve son rôle d'ascenseur social, il faut maintenir les CAP et BEP. Il faut aller plus loin : prendre en charge tous les jeunes qui quittent l'école sans aucune formation professionnelle, sans diplôme et qui, aigris, se retournent contre l'Ecole qui ne représente plus pour eux que ce qui les a empêchés de s'intégrer dans la société.

Il nous appartient de prendre en charge les jeunes les plus démunis scolairement et socialement, les jeunes des familles défavorisées que la société exclut. Il nous appartient de les amener au maximum de leurs possibilités : du CAP au BTS, parce qu'au Snetaa, nous voulons former les enfants de la République !

## VALORISATION ?

La «valorisation» de l'enseignement professionnel est un concept qui peut être très tentant. Pour le MEN, il passe par l'alignement de la durée des cursus de la voie professionnelle sur les autres filières. Si la voie professionnelle sort plus «lisible» de cet alignement, sera-t-elle pour autant plus attractive ? La voie professionnelle est -et sera- toujours- la voie qui accueille les élèves les plus en difficulté, les enfants des catégories sociales les plus défavorisées et les élèves non francophones aussi pour une grande part.

Nos élèves sont en grande partie ceux qui se retrouvent en échec scolaire dans le collège unique. La suppression des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologique a modifié le regard que l'on pouvait porter sur la voie professionnelle et sa capacité à agir sur l'échec scolaire avant la fin de la scolarité obligatoire. Les classes de 3<sup>e</sup> avec l'option « découverte professionnelle » réservée aux élèves en difficulté ne sont pas à la hauteur des enjeux. Outre qu'elles ne donnent pas à tous les élèves une culture professionnelle et une véritable découverte des métiers, elles continuent à opposer, dans l'esprit des élèves et des parents la culture professionnelle à la cul-

ture générale, ce qui est une erreur.

Ainsi que le préconise la rapporteure du Sénat, au nom de la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi de finances pour 2008, il serait nécessaire **«de renforcer la découverte des métiers et des filières tout au long des années de collège»**. C'est aussi à ce prix là, qu'à notre avis, l'attractivité de la filière professionnelle serait renforcée.

### LES ÉLÈVES DE SEGPA

Les structures de l'AIS, notamment les SEGPA, sont menacées depuis la parution de la circulaire 2006-139.

Le dispositif bac pro en 3 ans ne doit pas faire oublier les élèves qui sont en très grande difficulté et n'ont pas vocation à aller jusqu'au niveau IV. Notre organisation rappelle pour cela que LA VOCATION PROFESSIONNELLE DES SEGPA ET EREA doit être maintenue, voire renforcée, afin que l'admission et l'orientation des élèves vers les SEGPA et EREA soient une admission et une orientation positives, afin de ne laisser aucun élève au bord du chemin. Il serait souhaitable enfin que la carte scolaire des spécialités pro-

fessionnelles de l'AIS soit intégrée aux schémas régionaux directeurs des formations.

C'est aussi la mission de la voie professionnelle que de dispenser à tous les jeunes requérant un enseignement spécialisé et adapté, une formation de qualité ayant pour objectif minimum le niveau V. D'ailleurs, toutes les enquêtes de la DESCO montrent un résultat très positif du rôle des SEGPA et des EREA pour l'intégration des jeunes dans une formation diplômante puis dans la société.

Le Snetaa-EIL s'attachera à faire en sorte que soient données, à chaque élève qui choisit la voie professionnelle, la chance et la garantie d'une issue possible après un diplôme de niveau V et la possibilité d'accéder au niveau IV, voire au niveau III.

**Prendre en compte la singularité de chaque élève dans une formation diplômante et qualifiante, pour lui permettre une insertion professionnelle et sociale dans le monde de demain, c'est aussi ainsi que l'on peut définir la mission de l'enseignement professionnel initial et des Professeurs de lycée professionnel au sein du service public d'Éducation.**

## QUELLES SONT LES MENACES ?

### SUPPRESSIONS DE POSTES ?

Oui, nous avons compris ! l'annonce pour 2008 de 11 200 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale devait bien se traduire quelque part par des récupérations de moyens et l'Enseignement Professionnel Public devait trinquer et « payer sa part » ! Et plus de 16 000 postes en moins en 2009 se traduirait par d'autres fermetures dans l'Éducation Nationale.

La «généralisation» du Bac Pro 3 dès la rentrée 2008 était l'artifice financier idéal de réduction de moyens !

Le calcul était limpide : 25% de formations en moins, des capacités d'accueil réduites, des élèves en moins en fin de cycle... et c'était l'infamie consécutive : fermetures de postes dans toutes les disciplines, regroupements de sections, mesures de carte scolaire, voire fermetures d'établissements complets !

C'était la seule perspective, à laquelle il fallait mettre un coup d'arrêt ; et c'est ce que nous avons fait. Et c'est fait ! Mais tout de même, restons vigilants pour la suite, selon ce qui sortira de ce « protocole de discussion » qui aura permis une forme de moratoire de graves perspectives qui auraient été appliquées brutalement sans l'action efficace initiée par le Snetaa-EIL.

### QUEL CORPS ? QUEL LYCÉE ?

Oui, là aussi nous avons compris !

**Nous découvrons une ossature grave :** Le ministère, qui ne parlait plus de PLP, ni de LP : nous avons l'intime conviction de voir apparaître le corps unique et le lycée unique (qui favoriserait des économies au détriment de la spécificité de l'enseignement en LP avec des PLP qui avaient brillamment réussi à aider les jeunes en difficulté à réussir leur première qualification, et à ensuite poursuivre à des niveaux plus élevés. Le nombre de réussites aux BTS d'anciens élèves de Baccalauréat Professionnel, ex-élèves de BEP peut l'attester !).

Certains syndicats (pas le Snetaa !) sont favorables à un corps unique de la maternelle au supérieur ou à un seul corps du second degré ! Nous pouvons attester de la réussite de la spécificité de l'enseignement professionnel grâce à la pédagogie adaptée du corps des PLP sans laquelle les « laissés pour compte » d'un enseignement élitiste auraient été marginalisés dans le volume progressif des « sorties du système scolaire

sans formation ». Le ministère les estime à 160 000, c'est grave ! Persévérer dans cette dérive deviendrait insupportable. Le Snetaa, lui, se soucie des 20% « qui n'atteignent pas le niveau du bac », de tous les jeunes en difficultés (SEGPA – EREA et autres « publics – jeunes » qui ont besoin d'un premier niveau de qualification). Par ailleurs, il estime les PLP compétents pour conduire au niveau III les élèves ayant réussi en Bac Pro, et c'est déjà une certaine réalité sur le terrain.

Certains syndicats (pas le Snetaa !) sont favorables à un « lycée unique », d'autres à un « lycée polytechnique », d'autres à un « lycée polyvalent »... pour ne plus entendre parler du lycée professionnel !

Le Snetaa-eiL tient à la spécificité d'un établissement professionnel, et de proximité pour favoriser l'accessibilité pour les jeunes qui y viendront. Préparer à une qualification, au CAP, au BEP, au Bac Pro, au BTS en LP, oui c'est une noble tâche dont les PLP sont fiers dans leur LP en ignorant celles et ceux qui osent mépriser ce que nous faisons et qui consiste en fait à réparer des échecs antérieurs pour conduire à la réussite.

### QUELS MÉTIERS ?

Oui, là encore le Snetaa avait compris !

Nous avons décodé ! il est un projet dans la Fonction Publique qui vise à détruire la construction actuelle pour réduire le nombre de corps pour faire des économies d'échelle. On peut comprendre que le Snetaa est favorable, à ce que d'autres corps de différents ministères (Agriculture, Santé, Anciens Combattants, PJJ, Education Nationale,...) constituent un même corps dès lors qu'ils ont la même fonction d'enseignement en enseignement professionnel en CAP/BEP/Bac Pro et BTS.

Mais il serait grave de dissoudre dans une ligne budgétaire une spécificité, le corps des PLP, qui a fait preuve de son efficacité au service de la formation et des qualifications de centaines de milliers de jeunes qui seront les acteurs du futur dont l'économie nationale a besoin.

C'est à cette ambition réaliste que veut aboutir le Snetaa et il mènera ce combat utile !

**FIERS D'ÊTRE PLP !**  
**FIERS D'ÊTRE Snetaa !**



# LE MINISTRE CÈDE, LE SNETAA DISCUTE

## Le Snetaa :

Depuis toujours garant de l'Enseignement Professionnel spécifique  
(ses valeurs : laïcité, indépendance politique : charte d'Amiens),  
comme voie d'égale dignité pour tous les jeunes

Pour un parcours diplômant qui donne à tous les jeunes au moins le niveau V, du CAP/BEP au BTS.

Pour des établissements spécifiques de l'Enseignement Professionnel  
en formation initiale : lycée professionnel de proximité

Pour un corps spécifique : les professeurs de Lycée Professionnel recrutés,  
formés et rémunérés à la hauteur de leur mission,

## **a décidé de s'engager avec le Ministère de l'Éducation nationale dans un protocole de discussions pour :**

Maintenir 30 % des effectifs vers l'Enseignement Professionnel donc pour sauvegarder les postes

Développer le niveau V (CAP et BEP), seul garant d'un accueil de tous les jeunes  
et leur sortie avec au moins ce niveau de diplôme.

Doter les établissements d'un parcours diplômant du CAP/BEP - Bac Pro - BTS,  
voire Licence Pro, dans les Lycées Professionnels sauvegardés.

Donner de nouvelles avancées aux PLP.

## **Il reste opposé, en l'état, à la mise en œuvre du Bac Pro 3 ans.**

## **C'est pourquoi, il a obtenu :**

La suspension de la note aux Recteurs du 29 octobre.

L'envoi de nouvelles instructions aux Recteurs

Le réexamen des cartes scolaires académiques

20 mois de discussions, notamment dans les académies.

Le Snetaa académique devient l'interlocuteur présent et incontournable.

## **Le Snetaa a besoin d'être fort et rassemblé en ces moments. Il a fait un choix volontaire pour l'enseignement professionnel et déterminé pour les PLP !**

**Le Snetaa doit pouvoir compter sur vous car il n'oublie pas que seule l'action,  
c'est-à-dire la mobilisation qu'il a orchestrée a fait que le MEN a cédé.  
Le rapport de force doit demeurer et notre vigilance encore plus grande  
surtout si nous voulons ensemble et unis un vrai plan de valorisation  
et de rénovation de l'Enseignement Professionnel.**

## **Le Snetaa discute mais discuter n'est pas adopter !**